

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

LavansMAG

Trait d'union entre ville et nature




LAVANS DEMAIN

TOUS RÉUNIS À LAVANS !

FINANCES | P. 6

BUDGET 2022

On vous dit tout !

 ZOOM | P. 8

LES FARIBOLES

Nouveau service communal

URBANISME | P. 16

LE POINT SUR LES TRAVAUX

d'aménagement de la voirie



16

URBANISME

Rue Albert Camus

TRAVAUX TERMINÉS !



8

MUNICIPALISATION DES FARIBOLES !

NOUVELLE EQUIPE



20

ASSOCIATIONS & MÉDIATION

RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME
POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



11

COMMISSION FLEURISSEMENT

LAVANS HAUT EN COULEUR !



12

COMMISSION COMMUNICATION

CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE SERVICES



6

FINANCES

BUDGET 2022,
ON VOUS DIT TOUT !

LAVANS MAG VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES !

Voici le second LAVANS MAG de notre mandature. Initialement prévu début juin, il aura pris un peu de retard. Il faut dire que les sujets ne manquent pas et il faut faire des choix tout en s'adaptant au mieux à l'actualité.

“ Pour rappel, ce LAVANS MAG est le fruit du travail de l'équipe de la Municipalité, c'est à dire le Maire, les maires délégués et les adjoints. Il a pour vocation de vous parler de sujets avec plus de "profondeur".

Les LAVANS ZAP, édités au printemps et à l'automne, sont plus proches de l'actualité et les membres de la Commission Communication qui le nourrissent veillent à vous éclairer sur les manifestations récentes ou les points clés à venir. Ainsi, le LAVANS MAG vous informe sur les changements d'organisation, les investissements en cours, les grands chantiers de la commune...

Nous espérons, malgré son arrivée tardive au début de l'été, qu'il vous intéressera par son contenu et sa forme. Nous restons évidemment ouverts à toutes propositions d'amélioration, notre objectif restant que le LAVANS MAG vous soit agréable et soit suffisamment consistant.

Nous vous souhaitons alors une bonne lecture et un agréable été.

Retrouvez ces articles sur le site internet :

www.lavans-les-saint-claude.fr



Philippe PASSOT
Maire de la Commune Nouvelle
et Maire délégué de Lavans-lès-Saint-Claude

LE MOT DU MAIRE

LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

PONTHOUX

PRATZ

Chères habitantes, chers habitants de Lavans, Ponthoux et Pratz,

Après plusieurs années de restrictions dans nos libertés, nous avons tous besoin en ce début d'été, de sorties, de rencontres, et de projets.

Les rencontres, les nombreuses associations que nous avons la chance de compter, vous donneront l'occasion d'en faire de fort sympathiques. Vous pourrez découvrir la diversité des activités qu'elles vous proposent à l'échelle du plateau, le samedi 3 septembre, lors du forum des associations organisé pour la première fois au gymnase, avec nos amis de Coteaux du Lizon.

D'ici là, Anim'Lavans et le Comité d'Animation de Pratz vous proposeront, avec l'enthousiasme et l'énergie, dont leurs bénévoles débordent pour votre plaisir, de partager les animations des fêtes patronales.

Lavans Demain, qui s'est donné pour mission de faire vivre la surface laissée libre par les déconstructions jusqu'à l'aménagement des espaces publics devant la mairie et l'église, vous offrira des moments de convivialité et de détente grâce à la participation active de plusieurs associations ou groupe locaux. Avant les activités proprement dites, de nombreux volontaires se sont déjà beaucoup investis dans la construction et l'équipement d'abris, de mobilier, et ornements divers, comme dans la décoration. Les Fariboles, « L'Avenir de Lavans, Section Travail Manuel », Le Comité d'Animation de Pratz, Anim'Lavans, notamment, et de nombreux élus ont consacré du temps, et de l'imagination dans ces réa-

lisations. Félicitations à tous pour cette dynamique collective. A noter que le budget consacré à ces réalisations est minime : les cabanes ont été construites avec des bois secs provenant de notre forêt communale, et de bacs acier offerts, les mobiliers et décorations sont réalisées également avec des matériaux de récupération.

La grande place qui se dessine, et dont on mesure mieux l'importance depuis les démolitions, doit répondre au manque avéré d'un telle place à l'échelle de la commune qu'est devenue Lavans. Cet espace public, conçu dans le cadre d'une démarche participative avec les habitants, sera aussi un vecteur d'échanges et de rencontres.

La commune a changé d'échelle. Sa gestion n'est plus comparable à celle que nous connaissions il y a vingt ans. Elle nécessite des moyens humains et techniques accrus. Elle emploie aujourd'hui vingt-sept collaborateurs au lieu de vingt-et-un en mai 2021. Nous avons dû procéder au remplacement du Directeur Général des Services après un départ par mutation, ainsi qu'à celui d'un agent en charge de l'accueil et de l'état civil et d'un agent d'entretien après deux départs en retraite. Sept nouveaux agents sont venus étoffer les effectifs : six, aux termes de la municipalisation de l'accueil de loisirs Les Fariboles et un dans le cadre de la création de France Services.

Cette croissance a un impact conséquent sur nos services techniques en charge d'un territoire bien plus grand. Ainsi, nos matériels doivent-ils être étoffés en nombre et en spécialisation. Après

l'aménagement d'un centre technique municipal performant, l'achat récent d'une épareuse et d'une balayeuse s'est avéré nécessaire. L'achat d'un nouveau tracteur inscrit au budget 2022 et le remplacement d'un fourgon sont incontournables. L'exigence d'un service de qualité nécessite un matériel fiable en toute circonstance. Nos services administratifs grandissent aussi. Logiquement, le bâtiment de la mairie devra aussi s'adapter à cette évolution. Le regroupement de tous les services d'accueil au public - accueil mairie, agence postale, dispositif de recueil des titres sécurisés (CNI & passeports), France-Services - dans le même bâtiment permettra un gain d'efficacité et une amélioration des qualités d'accueil pour le public. Les honoraires d'un maître d'œuvre pour cette mission sont portés au budget dès cette année.

Une commune attractive a plus de charges de centralité. A titre d'exemple, si l'Agence Postale, le Dispositif de Recueil des Titres Sécurisés, et France Services sont largement aidés par l'Etat, la rémunération des agents salariés de la commune, et le fonctionnement des services, ne sont pas entièrement compensés. Mais il s'agit là d'un choix fort que nous assumons, pour offrir le maximum de services à nos habitants d'abord, et, au regard de leur nature et de leur qualité, au plus grand nombre d'utilisateurs.

Malgré une gestion serrée, une légère augmentation de la fiscalité, inchangée depuis 2015, s'est avérée nécessaire. Même si elle ne comble qu'à concurrence des trois quarts la diminution de la dotation de fonctionnement allouée par l'Etat.

Nous optimisons au mieux nos moyens qu'ils soient humains, techniques et financiers pour poursuivre la dynamique en essayant de réduire au maximum l'effet ciseaux dont sont victimes toutes les collectivités : moins d'aides et moins de revenus fiscaux face à une augmentation des charges et des coûts.

Grâce aux entreprises, de quelque taille qu'elles soient, et grâce aux associations dont les membres se démènent au quotidien, La dynamique est là. A nous, élus de la commune et de la communauté de communes, d'être à leurs côtés et à la hauteur, pour amplifier l'attractivité de Lavans.

Bon été à chacune et chacun d'entre vous.



BUDGET 2022

ON VOUS DIT TOUT...

Le budget présenté ici est une synthèse de nos documents comptables et est conçu de manière simple pour être compris de tous. Il comporte 2 parties : la section de **fonctionnement** et la section d'**investissement**.

La section de fonctionnement regroupe :

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (notamment charges générales : eau, électricité, assurances, charges de personnel, de gestion courante ...).

Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (prestations de services, les dotations de l'État, les impôts et taxes ...).

La section d'investissement comporte :

En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, acquisitions de matériels...)

En recettes : Essentiellement les emprunts, les dotations et subventions. On y trouve aussi le solde excédentaire de la section de fonctionnement.

La commune en quelques chiffres

RATIO DE SURENDETTEMENT

0,73 pour un seuil de **1,54**

DETTE PAR HABITANT

573 € Moyenne nationale : **697 €**

(pour une commune de même strate - année 2021)

► **Des charges en hausse globalement de 10% par rapport à 2021 notamment au niveau :**

- **Des charges de personnel** avec l'intégration de **7 nouveaux agents** (6 avec la municipalisation de l'ALSH Les Fariboles au 01/01/2022 et 1 avec l'ouverture de France Services). La commune compte 27 agents au total.

- Des charges à caractère général : combustibles et carburants, l'achat de repas pour le centre de loisirs et la crèche, la maintenance du matériel.

Une diminution conséquente des « Autres charges de gestion courante ». En effet, le centre de loisirs étant maintenant communal, la subvention attribuée à l'association qui gérait la structure n'est plus versée.

► **Des recettes prévisionnelles qui restent stables**, malgré une baisse substantielle du poste « dotations et compensations diverses de l'état » de près de 83 000 €, suite à la déconstruction des ateliers SMOBY principalement et de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 11 000€.

Afin de compenser pour partie cette diminution de recette, le conseil municipal a voté pour une **augmentation du taux sur le foncier de 0.81 point** soit :

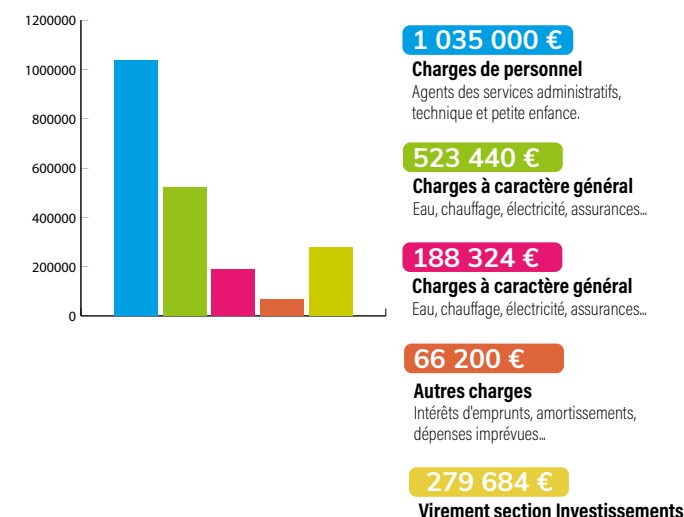
► Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 41,45 % au lieu de 40,64 %

► Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 41,35 % au lieu de 40,54%.

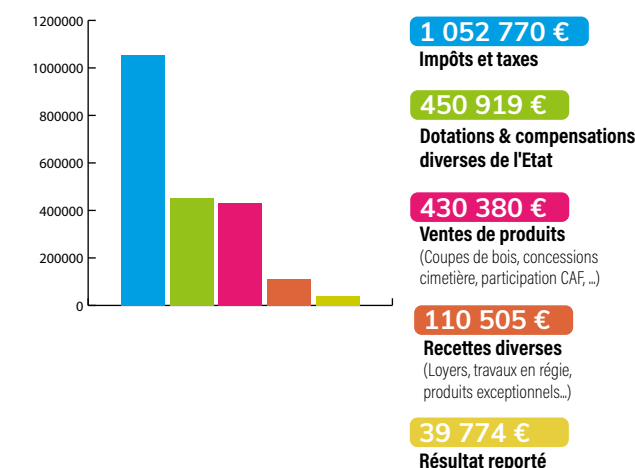
Ces taux étaient inchangés depuis 2015.

De nouvelles recettes voient le jour notamment avec la mise en place de nouveaux services (France Services) et de la municipalisation du centre de loisirs.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN UN CLIN D'OEIL

CENTRE BOURG

1 396 588 €

- Travaux d'aménagement des espaces publics de la place Gilbert Cottet-Emard tranche 1 : **1 130 268 €**
- Crépiçage de l'église : **100 000 €**
- Raccordement du bâtiment de la Poste et de l'église au réseau de chaleur de la chaufferie bois : **166 320 €**

SERVICE TECHNIQUE

135 000 €

- Acquisition d'un nouveau tracteur et le remplacement d'un véhicule utilitaire



ENFANCE ET PETITE ENFANCE

175 250 €

- Rénovation de l'étanchéité de la toiture de l'A.L.S.H. Les Fariboles : **30 000 €**
- Remplacement des huisseries de l'école maternelle en façade Sud : **92 250 €**
- Aménagement d'un nouveau parcours piétonnier sécurisé Route du Grandvaux pour les déplacements au collège : **50 000 €**
- Achat aire de jeux pour Ponthoux : **3 000 €**

PRATZ

80 000 €

- Construction de la salle de rencontre de Pratz : **50 000 €**
- Maîtrise d'œuvre salle polyvalente de Pratz : **30 000 €**

Ces investissements seront financés à hauteur de près de 2,6 millions € par des recettes (subventions & taxes diverses, vente de terrains & bâtiments, etc...) et un emprunt d'équilibre en fonction des dépenses réelles.



Retrouvez cet article sur le **LavansMAG2022** en ligne sur le site www.lavans-les-saint-claude.fr



MUNICIPALISATION DES FARIBOLES

L'accueil de loisirs sans hébergement "Les Fariboles" est, depuis sa création, une structure associative qui s'autogère et qui était en grande partie financée par des subventions communales (132 542 euros en 2021).

Au fil des années, il est devenu de plus en plus difficile de mobiliser des parents dans l'engagement volontaire au sein de l'Association, le bureau exécutif étant réduit les dernières années à 3 personnes. La gestion en devenait de plus en plus compliquée et c'est pourquoi le Conseil Municipal, en séance du 3 juin 2021, a décidé de prendre en gestion directe le service d'accueil de loisirs sans hébergement, assurant les missions périscolaires, restauration collective, extrascolaire et secteur jeunes, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Dès lors, un travail de plusieurs mois des commissions scolaires et finances, en partenariat étroit avec l'équipe dirigeante des Fariboles, s'est engagé pour définir les modalités de transfert des services ainsi que du personnel.

Ainsi, il a été possible d'ouvrir pour la première fois la structure d'accueil municipale de Lavans-les-Saint-Claude.

La commune a repris en intégralité le personnel en place, à l'exception d' Ayeda Kariam et Yohan Pecqueur qui, pour des raisons personnelles, ne se sont pas engagés avec la commune.

Qu'est-ce que cela change pour les familles ?

En pratique, absolument rien ne change. Les horaires ainsi que les modalités de fonctionnement de la structure sont inchangés hormis une ouverture à 7h le matin.

Seul le mode de paiement est modifié puisqu'il faut désormais régler ses factures au Trésor Public avec le même mode opératoire que pour la crèche.

La Municipalité, en accordant toute sa confiance à l'équipe en place, lui laisse bien évidemment toute liberté pour travailler sur un projet pédagogique de qualité, sur le thème des « 5 saisons » cette année. Elle participe également financièrement aux nouveaux projets qui voient le jour, comme cet été où un camp est prévu sur la base de Bellecin au bord du lac de Vouglans.

Aussi, la nouvelle structure municipale s'est complètement intégrée dans la démarche citoyenne "Lavans Demain". Vous pouvez dès maintenant admirer sur la place Gilbert Cottet-Emard les réalisations des enfants des Fariboles.

Après ces deux années difficiles, les Fariboles se portent bien et accueillent près de 66 enfants le midi.

La nouvelle équipe mise en place est composée comme suit :

Directrice

Laurence GRUET

Directeur adjoint

Thibault BRUGHERA

Animateurs

Kaltoum MEYNIER,

Karim BENHALI et

Carla CHABERT-GRANDVAUX

Agent d'entretien et animatrice

Corinne MODOUX.



ÉCOLES, CRÈCHE CENTRE DE LOISIRS

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Floriane **TISSOT**

Renseignements et inscriptions :
TÉL. 03 84 42 22 27

maternelle.lavans-les-st-claude
@ac-besancon.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice : Laurence **LALLEMAND**

Renseignements et inscriptions :
TÉL. 03 84 42 80 10

ecole.lavans-les-st-claude
@ac-besancon.fr

HORAIRES DES 2 ÉCOLES :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :

8H15-11H15 et 13H45-16H00

Mercredi : 8H15-11H15

LE COLLÈGE DU PLATEAU

Établissement d'enseignement public du second degré, le collège accueille 280 élèves dans un site paysager unique, à proximité immédiate du gymnase.

Principal : Hervé **PARENT**

En Passet

39170 LAVANS LES SAINT CLAUDE

TÉL. 03 84 42 82 55

www.clg-du-plateau.ac-besancon.fr



La nouvelle équipe des Fariboles

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA RAINETTE »

Directrice : Anna-Gaëlle **MESSIN**

La crèche municipale peut accueillir les enfants âgés de 10 semaines (correspondant à la fin du congé maternité) à 4 ans (y compris les enfants scolarisés). La structure est ouverte du lundi au jeudi de 7h30 à 18h00, le vendredi de 7h30 à 17h30, pour des accueils réguliers, occasionnels ou même d'urgence.

Renseignements / inscriptions :
Maison de l'Enfance - Chemin Vert
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE
TÉL. 03 84 42 05 88
creche@lavans-les-saint-claude.fr

ACCUEIL DE LOISIRS « LES FARIBOLES »

Le centre assure les services périscolaire (avec cantine) et extrascolaire.

Directrice : Laurence **GRUET**

ALSH Les Fariboles

Maison de l'Enfance - Chemin Vert

39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

Tél. 09 74 13 40 58

lesfariboles@lavans-les-saint-claude.fr



ASSISTANTES MATERNELLES

► HAYRIYE **ARSLANER**

826 Route du haut-Jura

06 86 69 17 62

► FATIMA-ZAHRA **CHARIT**

8 ruelle du Tilleul

06 77 70 63 98

► NATHALIE **LEMAIRE**

265 route des Viaducs

06 88 30 56 01

► AMINA **SEDDIKI**

1584 route du Haut-Jura

07 67 89 24 60

► SYLVIE **VEMBOULY**

778 B, route du Haut-Jura

09 52 03 90 53

► PATRICIA **VILLE**

73 impasse de Champ Breton

03 84 42 25 20

Sandrine DUTOIT
4^e adjointe au maire
Cadre de vie et solidarité
Cérémonies & repas des anciens
Gestion salle polyvalente de Pratz

PERSONNEL COMMUNAL

LES NOUVEAUX VISAGES DE LA COMMUNE

Comme vous avez pu le lire, après la municipalisation des Fariboles, ce sont 6 nouveaux agents qui ont intégré le personnel communal. Mais ce n'est pas tout !

En effet, l'année 2021 aura vu plusieurs changements et notamment avec deux départs à la retraite après de nombreuses années passées dans la commune de bons et loyaux services. Ainsi, nous remercions vivement pour leur professionnalisme Roseline Millet au service entretien ainsi que Florence Buffaut au service administratif. Nous leur souhaitons encore de bien belles années dans leurs nouvelles vies de retraitées.

Aussi, par choix personnel, notre Directeur Général des Services Vivian Cavalière nous a quittés pour un poste dans une autre collectivité. Nous lui souhaitons également une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Avec ces départs mais aussi les nouveaux services publics proposés (France Services notamment), il nous a fallu recruter. Pour certaines fonctions, cela nous a pris du temps car nous nous devons de faire les bons choix, il en allait de la bonne gestion de notre commune. Ainsi, depuis plusieurs mois, de nouveaux agents, en plus de ceux des Fariboles, ont également pris leurs fonctions dans les services.

Voici un petit état des lieux :

FRANCK PACOUD
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES



Principal collaborateur du maire et des élus, il met en œuvre leurs décisions. Il assure la coordination et le bon fonctionnement des différents services communaux, dont il est « le chef d'orchestre ». Il conseille les élus. Il propose les arbitrages sur les financements et les modes de gestion, et impulse une stratégie RH et les plans d'actions. Il est en outre chargé d'optimiser les moyens pour améliorer la qualité des services au public.



OLIVIER LAMBERGER
AGENT D'ACCUEIL

Olivier remplace Florence au service administratif. Vous pourrez avoir à faire à lui notamment à l'accueil de la mairie. Il traite également, au même titre que ses collègues, de nombreux dossiers dans les domaines tels que l'état civil, les affaires générales, les élections...

THOMAS ROY
AGENT D'ENTRETIEN

Il s'efforce chaque jour de tenir propres et accueillants nos locaux communaux : mairie, écoles, accueil de loisirs, crèches, salles des fêtes...

LAVANS



HAUT EN COULEURS !

Après les magnifiques illuminations de Noël qui ont ravi les yeux des petits et des grands Lavanciens, c'est le moment des fleurs qui remplissent les massifs et les jardinières de notre village avec des couleurs éclatantes qui étincellent et nous émerveillent.



CÉRÉMONIE

DU 8 MAI

C'est avec un immense plaisir, sous un soleil radieux, que nous avons pu nous retrouver à l'issue de la cérémonie du 8 mai pour partager un moment de convivialité sur la nouvelle place Gilbert Cottet-Emard qui, après la démolition des deux maisons rue François Bourdeaux, s'est dotée de 3 magnifiques structures et d'une table, toutes réalisées par de petites mains expertes.

Merci à toutes et tous d'avoir été présents et nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine manifestation.



CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Sur une durée de 2 ans, l'Etat mobilise 250 millions d'euros dans le cadre de France Relance pour l'inclusion numérique. Ainsi, il investit dans le recrutement et la formation de 4 000 conseillers numériques France Services répartis dans tout le pays.



Sa mission

Le Conseiller numérique France Services a pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens comme prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, ...), naviguer sur internet, envoyer et recevoir des courriels, apprendre les bases du traitement de texte, ... Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux). Chaque Conseiller numérique France Services a suivi selon son niveau initial une formation entre 3 semaines et 4 mois.

La Communauté de Communes Haut-Jura-Saint-Claude dispose désormais de 2 Conseillers numériques France Services qui tiendront des permanences dans les communes et animeront des ateliers spécifiques. A Lavans-lès-Saint-Claude, c'est Monsieur Franck Blavignac qui se rendra disponible le 1^{er} mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30 dans la salle du club du 3^{ème} âge (1033 route du Haut Jura).



Comment le Conseiller numérique France Services peut vous aider ?

Si vous n'êtes pas familier avec les outils modernes de communication, si vous rencontrez des difficultés sur votre ordinateur personnel (pannes, dysfonctionnements, ...), si vous ne comprenez pas comment fonctionnent internet ou encore moins les réseaux sociaux, ... le Conseiller numérique France Services peut vous apporter son aide.

Ses conseils pourront ainsi vous guider dans vos démarches du quotidien pour échanger avec vos

proches (réseaux sociaux, visioconférence), accompagner vos enfants (logiciels de vie scolaire, usages addictifs d'internet), trouver un emploi (réaliser et diffuser mon CV) ou encore réaliser vos démarches en lignes (impôts, prestations sociales). N'hésitez pas, les outils numériques se développent à grande vitesse et il est souvent très difficile de suivre leurs évolutions, il n'y a aucune gêne à avoir de ne pas savoir !

Rendez-vous auprès de France Services pour vous inscrire aux prochaines permanences du Conseiller numérique France Service à Lavans-lès-Saint-Claude.



Retrouvez les actualités de la Commune du panneau électronique en téléchargeant l'application CentoLive



INTRAMUROS

BILAN D'UTILISATION

L'application Intramuros pour smartphone qui permet de communiquer sur les actualités, évènements ou alertes sur la commune a été mise effectivement en œuvre à partir de fin novembre 2021. En un peu plus de 6 mois d'utilisation, où en sommes-nous ? L'application est-elle utilisée par les habitants ? Voici un petit bilan (données au 23 mai 2022)

AUDIENGE GLOBALE

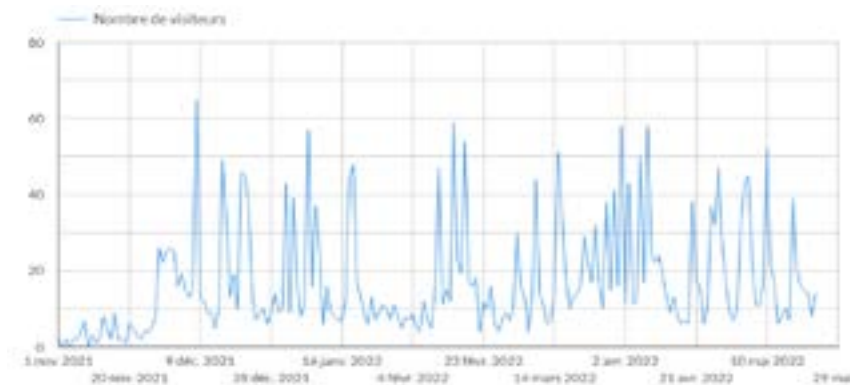
L'audience globale traduit le nombre de personnes qui consultent chaque jour l'application sur la commune. Pour rappel, l'application étant en test auparavant, nous tiendrons donc compte uniquement des données enregistrées depuis le 28 novembre 2021.

L'audience moyenne est de 18,8 visiteurs par jour. Cela représente plus de 3300 visites par 277 visiteurs différents (soit environ 12 visites par personnes sur la période).

ABONNEMENTS

Lorsque vous consultez l'application intramuros, vous avez la possibilité de vous abonner à certaines informations en cochant les petites cloches.

Ainsi, 228 personnes se sont abonnées aux « Informations communales », 179 personnes aux « Alertes Majeures », 125 personnes aux acteurs locaux (associations, écoles, commerces...) et 610 personnes aux « Alertes thématiques » (circulation, coupure électrique, météo, objets trouvés). Notons toutefois qu'une même personne peut être abonnée à dif-



férents services.

Pour les rubriques suivantes les visites ne concernent plus uniquement les abonnés. Les visiteurs comptabilisés peuvent aussi bien être des habitants de la commune ou des alentours que des touristes de passage qui ont téléchargé l'application.

EVÈNEMENTS

La catégorie « Evènements » concerne les informations diffusées dans la partie Agenda de l'application (festivités, actions ponctuelles, cérémonies, ...). Depuis novembre, cette section cumule 1219 vues par 235 visiteurs différents.

Les manifestations qui ont cumulé le plus de vues sont les représen-

tations de théâtre Lavans Scène, l'appel aux dons pour Lavans demain et les actions pour la solidarité envers l'Ukraine.

JOURNAL

La catégorie « Journal » concerne les actualités plus génériques et qui sont souvent diffusées plusieurs semaines ou mois. Depuis novembre, cette section cumule 2722 vues par 346 visiteurs différents.

Les actualités qui ont le plus attiré votre attention sont les coupures d'électricité, le démarrage de LAVANS DEMAIN et les informations Travaux lors de la démolition des Maisons rue François Bourdeaux.

DÉCOUVRIR

La catégorie « Découvrir » a une vocation plus touristique puisqu'elle présente les principaux atouts de la commune. Elle peut donc souvent être consultée par des touristes de passage plutôt que des autochtones qui connaissent déjà les lieux. Depuis novembre, cette section cumule 384 vues par 152 visiteurs différents. Ce qui a le plus attiré les visiteurs sont les belvédères du Haut Jura, la Roche Lézan et la carrière de marbre de Champied.

ACTEURS LOCAUX

L'application recense une large majorité des associations, commerces et institutions locales. Si aujourd'hui c'est uniquement la mairie qui diffuse de l'information sur l'application, il n'est pas exclu qu'à terme, les acteurs locaux puissent avoir des droits pour diffuser également leurs propres activités. En tout cas, leurs pages ont cumulé 1452 vues par 179 visiteurs.

Au palmarès, nous avons le commerce « Les vertus des pierres naturelles » et les associations « Anim'Lavans » et le « Club Toujours de L'Avant ».

SERVICES PERSONNALISÉS

Dans la partie « Services » de l'application, outre les annuaires, un certain nombre d'accès ont été intégrés. Il s'agit souvent de liens directs vers des sites internet tiers.

Parmi ceux-ci :

- Le **Conseil Municipal** qui donne accès aux comptes-rendus de séances (220 vues)
- **Lavans Zap/Mag** qui renvoie un

lien vers les publications communales (186 vues)

- **Vos élus** : accès au trombinoscope des élus (157 vues)

- **Emploi** qui renvoie vers les offres d'emplois proposés par la commune (151 vues)

- **Factures publiques** (TIPI) : lien vers les services de l'état pour payer vos factures publiques comme la cantine, la crèche, ... (132 vues)

- **LAVANS DEMAIN** : service plus récent (mars 2022) qui renvoie sur le site dédié (20 vues)

SIGNALEMENTS

Toujours dans la partie « Services », la rubrique « Signalement » vous permet d'alerter les acteurs municipaux sur un fait particulier : problème sur la chaussée, incivilité, panne électrique, ... Depuis novembre, 20 signalements ont été transmis par l'application par 10 personnes différentes. Chaque signalement est analysé afin d'y apporter les réponses les plus justes. Parfois, cela peut prendre un peu de temps, merci d'être indulgent, mais chaque fois, vous obtiendrez un retour ou une action.

Et maintenant, que fait-on de ces données ?

Dans un premier temps, rappelons-nous que l'application a été mise en place par la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude. L'audience globale sur la Communauté de communes atteint 663 visiteurs. Lavans-lès-Saint-Claude est donc largement moteur avec ses 277 visiteurs (42%), suivie par Saint-Claude (249 visiteurs avec 3 à 4 fois plus d'habitants, 37%) et Septmoncel les Molunes (126 visiteurs, soit 19%). Coteaux-du-Lizon cumule 43 visi-

teurs mais notons qu'une autre application avait déjà été mise en œuvre avant Intramuros.

Si l'on peut rapidement estimer qu'un habitant sur deux possède un smartphone, la marge de progression est encore importante. Plus l'application sera téléchargée par nos concitoyens, plus les informations seront diffusées. Nous rappelons qu'un des premiers intérêts de cette application est aussi de pouvoir communiquer à la population sur des alertes majeures, notamment météorologiques ou industrielles. Elle joue donc un rôle important dans la Prévention des Risques Naturels et Technologiques pour la commune. N'hésitez donc pas à parler de l'application à vos voisins.

Nous savons aussi que parfois, l'utilisation d'un smartphone est compliquée. Cela tombe bien, le Conseiller numérique France Services qui débute ses permanences à Lavans (voir article dédié dans ce Mag) pourra vous expliquer comment cela fonctionne !

Ces chiffres nous montrent qu'il y a un réel intérêt pour les informations à caractère très pratico-pratique (coupure d'électricité, travaux...) ou pour des actualités tournées vers le social (appel aux dons, solidarité Ukraine...). Nous allons donc renforcer notre communication dans ce sens, sans pour autant oublier le reste.

Enfin, il nous faudra étudier la possibilité d'ouvrir le champ de la publication aux acteurs locaux. Avant cela, nous devons en définir les contours et limites d'utilisation pour une application qui se veut avant tout informative plutôt que promotionnelle...





TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE DE LA RUE ALBERT CAMUS

Débutés l'automne dernier et interrompus plusieurs semaines à cause des mauvaises conditions climatiques, les travaux d'aménagements de voirie de la rue Albert Camus à Pratz sont aujourd'hui terminés. Et le résultat est à la hauteur de la patience dont auront fait preuve les riverains que nous ne pouvons que remercier.

En effet, ce chantier a pris du temps entre l'effacement des réseaux électrique et téléphonique en 2016, la réhabilitation totale des réseaux d'eaux usées et d'eau potable avec séparation des eaux pluviales en 2018 et dernièrement donc l'aménagement de la structure de roulement et la mise en valeur et en sécurité de la voirie et des espaces publics. Mais ce temps était nécessaire, d'une part pour permettre le montage des dossiers techniques et financiers puis des dossiers de demande de subventions auprès des financeurs et d'autre part pour engager et planifier leur exécution budgétaire.

Pour rappel, ces travaux avaient pour objectif de permettre une liaison sécurisée depuis le village ancien par la passerelle et la rue de la Vie Folle jusqu'aux quartiers pavillonnaires (Montelliers - rue Gérard Millet - Marchette). Grâce à un recalibrage de la route et la pose d'un cheminement piétonnier en accessibilité PMR, la mise en œuvre d'un enrobé de surface performant et l'installation d'écluses pour faire ralentir les véhicules (passage en zone 30), nous pouvons maintenant emprunter la rue Albert Camus en toute sécurité et il est agréable de la traverser et de s'y balader.

Le coût des travaux, réalisés par l'entreprise spécialisée COLAS Nord Est, est de 186 913 € HT avec une aide de l'état de 44 802 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021.

187 000 € COÛT TOTAL DES TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE URBAINE

LA SÉCURITÉ DES USAGERS AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Avec une circulation routière dense sur l'axe Saint-Claude / Lons-le-Saunier et ses traverses, avec des comportements au volant parfois excessifs, souvent dangereux et au regard des questions légitimes partagées par de nombreux usagers (particulièrement les familles, les personnes âgées et à mobilité réduite), s'agissant du cheminement doux sur le village comme du stationnement des véhicules, la municipalité a pris depuis de nombreuses années ces problématiques « à bras le corps » dans ses réflexions et ses projets d'aménagements de voirie.

L'entrée Nord-Est du bourg avec le secteur du Caton a été entièrement aménagée et sécurisée, et il ne reste aujourd'hui qu'une petite portion de trottoir à terminer lorsque le dossier de contentieux aura été soldé.

Concernant la traversée du village depuis le carrefour du Caton jusqu'au groupe scolaire, les études de faisabilité sont largement engagées, des groupes de réflexion intégrant la population ont travaillé sur les solutions possibles pour « limiter », de manière prégnante, l'impact du trafic routier sur la vie quo-



dienne des habitants. Cela passe par la maîtrise de la vitesse des véhicules et la sécurisation des cheminements piétonniers avec la volonté de placer le piéton au cœur de sa ville, prioritaire dans ses déplacements. En 2023, ces objectifs seront atteints au centre bourg puisque la route départementale aura été aménagée pour permettre l'accès aux bâtiments publics et aux places comme aux transports de personnes, en totale sécurité et pour tous les publics.

Certains secteurs piétonniers devront être améliorés, soit parce qu'à certains endroits, les trottoirs sont dégradés, mal calibrés ou encombrés, soit, sur certaines longueurs, parce qu'ils seront, tout simplement, à réaliser. A terme, cela permettra d'assurer une continuité de circulation piétonne le long de la RD470.

Quant à l'accès aux groupes scolaires, une étude sur les circulations et les stationnements est en cours pour trou-

ver une solution satisfaisante pour tous les usagers et pérenne, de manière à assurer la sécurité et la tranquillité des familles et de l'équipe éducative.

D'autres quartiers devront aussi faire l'objet d'études techniques afin de dresser un état des lieux et planifier, le cas échéant, les travaux nécessaires. Un point d'attention tout particulier a été identifié sur la route du Grand-vaux, à la sortie direction Côteaux du Lizon. Il n'est pas rare de voir des collégiens mais aussi des salariés ou de simples promeneurs longer la route venant du quartier « En Fourger » pour rejoindre le collège, la zone d'activités ou le chemin de Château Verrin. Dans les semaines à venir, un cabinet spécialisé va travailler sur ce dossier avec les services de la voirie départementale. Sa mission sera de proposer un programme de travaux qui réponde, à la fois aux attentes des usagers et des riverains et aux obligations réglementaires portées par le Département en matière de sécurité routière.



NOUVEAU RAPPEL AU CIVISME DE LA COMMISSION "ASSOCIATION & MÉDIATION"

L'équipe est très active malgré sa discrétion, de nombreux litiges ont trouvé une solution. Toutefois, il est important de faire remonter toutes incivilités ou actes de non-respect des codes : le code civil, le code rural, le code de la route, le règlement sanitaire départemental, le plan local d'urbanisme et le règlement d'urbanisme.

A cela il faut ajouter les arrêtés préfectoraux et les arrêtés municipaux.

Toute entrave à ces codes, règlements et arrêtés sont amendables. Pour permettre une bonne médiation, des formations sont suivies pour apprendre à bien connaître les lois et leur domaine d'application. C'est en s'appuyant sur ces connaissances que l'équipe travaille et évite souvent les poursuites pénales.

Dans certains cas de récidives ou de non-application des demandes émises lors des entretiens avec le médiateur, nous faisons intervenir la gendarmerie ou si besoin les services adaptés à la situation, (SPA, assistante sociale, inspection de l'hygiène...).

Les règles régulièrement non respectées sont :

VÉHICULES

Le stationnement de véhicules gênants sur des espaces qui ne leur sont pas dédiés, (bus, camping-car, ensemble routier et autres

engins de travaux). Nous tenons à rappeler que dans le cas de stationnement gênant ou abusif au-delà de 7 jours au même endroit nous faisons verbaliser par la gendarmerie.



TAILLE DE HAIES

Pour rappel, elles doivent être taillées à l'aplomb de la limite de parcelle et ne doivent pas déborder sur l'espace communal.

INCIVILITÉS

Concernant les bruits dérangeants, nous rappelons les horaires d'utilisation des engins et matériel bruyant :

Du lundi au samedi entre 8H00 et 12H00 puis de 13H30 à 20H00.

Le dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00.

Arrêté Préfectoral portant Réglementation des Bruits de Voisinage dans le Département du Jura n°2012073-0008 du 13 mars 2012

ANIMAUX

Il est à rappeler aux propriétaires de chiens que la divagation est interdite et punissable, que les déjections doivent être ramassées même dans les parties gazon ou herbées à proximité d'habitations, des enfants peuvent aller jouer sur ces espaces. Vous avez à disposition des sacs et supports gratuits en mairie.

Les aboiements intempestifs nécessitent des mesures adaptées, colliers ou autres.

Promener son chien sans laisse n'est pas autorisé, il peut faire peur même s'il est gentil et bien dressé.

LA MISSION ASSOCIATIVE

C'est certainement la moins aisée car elle demande un échange avec les structures ce qui n'est pas toujours le cas.

Nous essayons d'être présents aux AG, toutefois, les horaires ou les jours proposés ne sont parfois pas compatibles avec la disponibilité des élus.

Cependant, notre rôle d'accompagner les besoins associatifs restent notre priorité et nous nous efforçons de faire avancer les diverses demandes.

LA GESTION DES SALLES

Nous sommes en pleine construction d'un nouveau système de mise à disposition des salles.

Le recensement a été fait, la destination de certaines salles également. Nous attendons la fin de certains travaux et de mise en conformité des accès avant de pouvoir en faire la proposition.

LES JARDINS FAMILIAUX

Les parcelles de jardins libérées ont été nettoyées et labourées afin de permettre leur mise à disposition.

Actuellement il y a 4 parcelles disponibles pour le coût de 20€ à l'année. Pour établir la convention de mise à disposition, rendez-vous à l'accueil de la mairie principale.



ECO RESPONSABILITÉ

L'équipe s'est une nouvelle fois mobilisée sur le nettoyage des espaces communaux. Cette action s'est déroulée avec la participation de bénévoles venus de diverses associations et d'élus. Ce fut une belle collecte malgré une météo capricieuse. Nous remercions tous les participants. Nous tenons toutefois à sensibiliser les riverains sur le fait de se rendre en déchetterie plutôt que d'utili-

ser les fossés et autres espaces boisés pour jeter leurs déchets.

Le dernier point que nous souhaitons mettre en avant c'est l'Arrêté Préfectoral N° 2017-04-12-001 qui régit et interdit le brûlage des déchets. Les déchetteries sont faites pour accueillir tant les déchets verts que tout autre matériel, les déchets ménagers vont dans les conteneurs semi-enterrés.

POUR CONTACTER LA COMMISSION :

TÉLÉPHONE

07 56 30 06 73

E-MAIL

mediation@lavans-les-saint-claude.fr

APPLICATION INTRAMUROS

A l'accueil de mairie, en respectant l'agent qui est présent, sans le prendre à partie.



LAVANS DEMAIN

CETTE FOIS NOUS Y SOMMES !

Vous avez pu voir dès ce début de printemps les premières évolutions visibles de la transformation de notre place Gilbert Cottet-Emard avec la déconstruction des maisons Chasseray et Gobber.

La préparation du chantier a démarré courant mars avec les phases préliminaires de désamiantage des bâtiments. Dès le mois d'avril, les premiers "coups de pelles" ont lancé le début du chantier. Très rapidement, un espace s'est ouvert permettant d'apprécier la nouvelle envergure de notre place et en même temps, donnant de la vue et de la visibilité aux façades des habitations adjacentes rue François Bourdeau **(photos 1 et 2).**

Durant le mois de mai, ce sont les travaux des groupes de travail initiés pour la démarche citoyenne Lavans Demain qui ont pris possession de la place : Les "**cabanes**" **buvettes et stockage**, construites bénévolement par le groupe *Structures* avec des matériaux de récupération (bois local issu de la coupe d'arbres ma-



1



2

lades) ont été installées, les décorations fabriquées par les Fariboles (totem, peintures, ...) et le groupe Décoration (espace détente) sont venues agrémenter les lieux ainsi que les tables et chaises en palettes du groupe Mobilier **(photos 3).**

Dans le même temps, le groupe Communication a créé le site internet www.lavans-demain.fr pour permettre d'informer sur la démarche et relater les étapes importantes du projet. Il a également réuni les associations pour planifier les futures animations durant la phase de travaux.

Et enfin, au mois de juin, vous avez pu assister aux premières animations sur la place. Ainsi, les 10 et 17 juin, le Ski Club du Lizon a organisé deux séances de Ski Forme. Le 24 Juin, ce sont les Lacets du Lizon en partenariat avec Résolution qui vous ont permis de vivre une belle soirée festive lors d'un "Apéro Musical". Une vraie réussite ! **(photos 4).** En juillet, le Karaté Club du Plateau du Lizon organisera une démonstration et la remise des ceintures. D'autres manifestations sont prévues, comme des répétitions publiques de la Chorale arc en ciel par exemple.

Vous pouvez retrouver le programme des animations à l'adresse <http://lavans-demain.fr/les-rendez-vous>, elles seront relayées sur Intramuros.

Nous sommes assez fiers de la tournure que prend la démarche citoyenne Lavans Demain : de nombreux bénévoles sont investis, quelques associations jouent le jeu, les habitants peuvent profiter de moments festifs sur la nouvelle place Gilbert Cottet-Emard.



3



4

Pour encore plus de vie, nous rapelons aux associations de Lavans mais aussi du Plateau du Lizon et des alentours qu'ils peuvent eux aussi venir organiser des animations et profiter de l'espace qui nous est offert en faisant une demande sur lavans-demain.fr/pre-reservation.

Nous souhaitons que la place continue de vivre et attire les habitants pour venir s'y promener, passer du bons temps, ... jusqu'au début des travaux d'aménagements de la place, qui se dérouleront courant 2023.





CALENDRIER DES ANIMATIONS

Juillet

02 CINÉ PLEIN-AIR

Comité d'animation de Pratz

Pratz
(en cas de pluie repli sur la salle des fêtes de Lavans)

02 RANDO LUDIQUE

Comité d'animation de Pratz

Pratz

13 FÊTE NATIONALE À THÈME

Anim'Lavans

Feu d'artifice et concert
Lavans



Fête du village

Octobre

02 COURSE DE LA PASSERELLE

Lacets du Lizon

Comité d'animation de Pratz

15 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ski Club du Lizon

Salle des fêtes de Lavans

29 CONCERT D'AUTOMNE

Chorale Arc-en-Ciel

Salle des fêtes de Lavans

Novembre

18 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les lacets du Lizon

Lavans

19 BOURSE AUX SKIS

Ski Club du Lizon

Salle des fêtes de Lavans

Décembre

02/03 TÉLÉTHON

Avenir de Lavans

Salle des fêtes de Lavans

18 REPAS DES AÎNÉS

Municipalité

Salle des fêtes de Lavans



Septembre

03/04 FÊTE DU VILLAGE

Comité d'animation de Pratz

Pratz

03 FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase du Plateau

Lavans

11 FÊTE CHAMPÊTRE

Anim'Lavans

Ponthoux

17 LOTO

L'Amitié de Ravilloles

Salle des fêtes de Lavans

23 LOTO

Club des Supporters

de Jura Sud Foot

Salle des fêtes de Lavans

25 MARCHÉ BIO

Anim'Lavans

Salle des fêtes de Lavans



29/30 BUVETTE CONVIVIALE

Comité Anim'Lavans

Lavans

31 BUVETTE MUSICALE

Anim'Lavans

Soirée moules-frites

Lavans

MAIRIE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

1 Place Gilbert Cottet Emard
39170 Lavans-lès-Saint-Claude

mail : mairie@lavans-les-saint-claude.fr

Tél. : 03 84 42 11 99

Accueil du public
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

MAIRIE ANNEXE DE PRATZ

9 rue du Tacot
Pratz
39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél. : 03 84 42 84 87

Accueil du public temporairement fermé

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Passeports / CNI et urbanisme
4 Place Gilbert Cottet-Emard
39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél. : 03.84.42.78.40

apc@lavans-les-saint-claude.fr

Accueil du public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Carte Nationale d'identité et Passeport : sur RDV

GYMNASE INTERCOMMUNAL

Réservation auprès de la Communauté de Communes
Haut-Jura-Saint-Claude :

Tél. : 03 84 45 89 00

ou contact@hautjurasaintclaude.fr

TERRAINS DE TENNIS

S'adresser au Club du Tennis du Plateau

PARCOURS DE SANTÉ DES VERTIÈRES

Un moment de détente et sportif avec 21 ateliers répartis sur 2 km !

SALLE PAROISSIALE

Gestion associative
Réservation auprès de M. Jean DUTEL

Tél. : 03 84 42 18 42



CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA RAINETTE »

Maison de l'Enfance - Chemin Vert
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 42 05 88

Email : creche@lavans-les-saint-claude.fr

SERVICE ADMINISTRATIF

- Franck PACOUD (Directeur Général des Services)
- Dominique CHAPEZ
- Marie-Françoise FAVRE
- Sandra MILHANO
- Najja DARCHI
- Olivier LAMBERGER

SERVICE TECHNIQUE

- Pierre-Luc PIRAT (Responsable services techniques)
- Jérôme PETITJEAN
- Gwenaël MAZURCZAK
- Dominique MARILLER
- Ludovic BAROUEL

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

- Anna-Gaëlle MESSIN (Directrice)
- Dorothee ORTAERI (Directrice adjointe)
- Mathilde RICHARD
- Roxanne VERGES
- Mathilde LAHORE

CENTRE DE LOISIRS "LES FARIBOLES"

- Laurence GRUET (Directrice)
- Thibault BRUGHERA (Directeur adjoint)
- Karim BENHALIMA
- Kaltoum MEYNIER
- Carla CHABERT-GRANDVAUX
- Corinne MODOUX

ATSEM - ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

- Sylvie BRAUD
- Nadia MOUCHANAT
- Karine DALLOZ

SERVICE ENTRETIEN

- Thomas ROY





Naissances

11 Naissances :

Eden TRABICHET

né le 13 janvier 2021
à Oyonnax
(Ain)

Alessio GÈNIN

né le 15 mars 2021
à Lons-le-Saunier
(Jura)

Ceyda GÜRBÜZ

née le 29 avril 2021
à Oyonnax
(Ain)

Hamza BULDU

né le 24 mai 2021
à Oyonnax
(Ain)

Tyler JACOB DA SILVA

né le 28 juin 2021
à Lons-le-Saunier
(Jura)

Zeyd TUNC

né le 15 juillet 2021
à Oyonnax (Ain)

Ilyana MARCHIONI

née le 1^{er} août 2021
à Oyonnax
(Ain)

Tessa DI LULLO

née le 11 août 2021
à Lons-le-Saunier
(Jura)

Nisa YILDIRIM

née le 5 septembre 2021
à Oyonnax
(Ain)

Yorik PASTEUR

né le 19 octobre 2021
à Oyonnax
(Ain)

Alya ÜNAL

née le 26 décembre 2021
à Oyonnax
(Ain)



Mariages

9 Mariages dont :

Le 15 mai 2022

Alexandra ROLLIN
& **Julien LACROIX**

Le 29 mai 2021

Merive ÇAKICI
& **Yunus BALCI**

Le 10 juillet 2021

Mélanie ALVÈS DA-SILVA
& **Selcuk IBIS**

Décès



21 Décès :

Le 1^{er} janvier 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude
(Jura)

Ginette BRUNELLE

née le 11/11/1930, retraitée,
veuve CAPELLI.

Le 13 janvier 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude
(Jura)

Claude MARILLIER

née le 10/05/1921, retraitée,
veuve MAYET.

Le 14 janvier 2021

à Oyonnax (Ain)

Jean BOUILLIER

né le 01/05/1931, retraité,
veuf SIXDENIER.

Le 21 janvier 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude
(Jura)

Jean-Noël PASTRELLO

né le 21/12/1948, retraité,
célibataire.

Le 19 janvier 2021

à Lons-le-Saunier (Jura)

Jean MERMET-AU-LOUIS

né le 04/08/1931, retraité,
célibataire.

Le 3 mars 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura)

Louissette MATHY

née le 18/05/1925, retraitée, épouse
ENTREMONT.

Le 13 mars 2021

à Saint-Claude (Jura)

André DUTEL

né le 06/09/1925, retraité,
veuf BOUILLET.

Le 13 mars 2021

à Saint-Claude (Jura)

Christine DUTEL

née le 11/05/1967, sans emploi,
divorcée REVILLET.

Le 24 mars 2021

à Bourg-en-Bresse (Ain)

Marie-Thérèse HUGUES

née le 16/06/1951, retraitée,
épouse PETETIN.

Le 27 mars 2021

à Saint-Claude (Jura)

Paul DUTEL

né le 01/01/1930, retraité,
époux VERPILLAT.

Le 16 avril 2021

à Besançon (Doubs)

Ilkan GEDIK

né le 15/06/2005, étudiant,
célibataire.

Le 23 mai 2021

à Saint-Claude (Jura)

Marie CAPELLI

née le 11/04/1929, retraitée,
veuve GUYPERRET.

Le 28 mai 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura)

Jacky ROCH

né le 29/06/1950, retraité,
divorcé BONNEVIE.

Le 14 juillet 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura)

Colette CAIRE

née le 07/02/1929, retraitée,
veuve ARNAUD.

Le 19 août 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura)

Guillaume BAILLY-BASIN

né le 30/11/1983,
technicien territorial,
célibataire.

Le 14 septembre 2021

à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura)

Fdila EL IDRISSE EL BOUZAI

née le 31/12/1933, retraitée,
veuve EL IDRISSE EL BOUZAI

Le 17 septembre 2021

à Lons-le-Saunier (Jura)

Marguerite MANDRILLON

née le 17 octobre 1919, retraitée,
veuve MERMET-AU-JACQUES.

Le 16 octobre 2021

à Moirans-en-Montagne (Jura)

Lucia POUX

née le 08/04/1928, retraitée,
veuve JUHAN.

Le 6 août 2021

à Saint-Claude (Jura)

Pierre DOUCET

né le 15/09/1936, retraité,
célibataire.

Le 23 décembre 2021

à Saint-Claude (Jura)

Annie LE PAPE

née le 22/09/1951, retraitée,
épouse BLANC.

Le 3 novembre 2021

à Saint-Claude (Jura)

Edda ROSA

née le 04/07/1927, retraitée,
veuve MAYET



LA e-CARTE AVANTAGES JEUNES



Tu as entre 5 et 25 ans ?

La commune t'offre la e-carte Avantages Jeunes

DISPONIBLES A L'AUTOMNE POUR LES CARTES

DEMANDEES AVANT LE 15/07/2022

